

OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

AGENT OU AGENTE DE SENSIBILISATION ET DE CONTRÔLE DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche d'une personne pour combler un poste temporaire à temps complet d'agent ou d'agente de sensibilisation et de contrôle de la réglementation municipale pour une période indéterminée.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la supervision du directeur à l'hygiène du milieu et du directeur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, l'agent ou l'agente de sensibilisation et de contrôle de la réglementation municipale visite les commerces, les industries, les institutions et les citoyens afin d'assurer le respect de la réglementation et de sa bonne compréhension en soutien aux deux services auxquels elle ou il est attitré. La personne voit à la livraison, à la vérification et à l'entretien des bacs roulants verts et bruns du territoire. Il ou elle vérifie le respect de la réglementation municipale en rédigeant des rapports et en émettant des billets de courtoisie ou des constats d'infraction selon les orientations prescrites par le supérieur immédiat. La personne représente ainsi, au quotidien, la Municipalité et a la charge de faire la promotion de la réglementation municipale dans le but d'offrir des services publics de qualité en visant l'excellence et en faisant preuve d'innovation.

Une description détaillée des tâches est disponible à la mairie ou par courrier électronique à rhc@muniles.ca

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

Le candidat recherché ou la candidate recherchée est titulaire d'un diplôme d'études collégiales en communications, en sciences humaines ou l'équivalent reconnu par une institution scolaire. La personne possède une bonne connaissance de la gestion des matières résiduelles sur le territoire madelinot et de la réglementation ainsi qu'une bonne capacité à communiquer avec différents types de clientèle. Le candidat ou la candidate possède également une très bonne capacité à vulgariser différents concepts. Il ou elle possède une bonne maîtrise du français parlé et écrit. La connaissance de la langue anglaise est un atout. La personne possède un permis de conduire valide. Le sens des responsabilités au travail, l'autonomie et un bon entretien font partie des habiletés minimales requises.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste de catégorie col bleu, temporaire à temps complet pour une période indéterminée

Horaire de travail de 36,5 heures réparties du lundi au jeudi

Salaire selon la convention collective en vigueur

Entrée en fonction : Immédiatement

RESPONSABLE

Maude Leblanc, conseillère en ressources humaines

rhc@muniles.ca

TÉLÉPHONE

(418) 986-3100, poste 245

TÉLÉCOPIEUR

(418) 986-6962

DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de leurs diplômes avant **23 h 59, le mardi**

5 octobre 2021, soit par courrier électronique, par télécopieur ou à l'adresse suivante :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Poste « Agent ou agente de sensibilisation et de contrôle de la réglementation municipale »

460, chemin Principal

Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1